



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE
BELLEGARDE

ASSOCIATIONS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Bellegarde, le 12 décembre 2023

Johan GALLET, 1er adjoint en charge
de la vie associative,
Cédric PIERRU, conseiller municipal
délégué au sport

à

Destinataires in fine

Objet : demande de subvention 2024

P.J. : dossier demande de subvention

Mesdames, Messieurs les responsables d'associations locales,

Nous vous prions de trouver ci-joint le dossier de demande de subvention pour l'année 2024.

Vous pouvez également retrouver ce dossier en téléchargement sur le site de la ville de Bellegarde :
<https://www.bellegarde.fr/culture-et-festivites/vie-associative/> ou bien à l'accueil de la Mairie.

La date butoir de dépôt de vos dossiers complétés est fixée au **vendredi 19 janvier 2024**.

Les modalités de dépôt sont les suivantes :

- Pour les versions papiers : à la Maison France Services auprès de Mme TABACHE
- Pour les versions numériques : par mail à vie.associative@bellegarde.fr

Veillez à bien joindre les pièces justificatives – seuls les dossiers complets seront traités :

- Le dossier de demande de subvention complété et signé
- Le RIB et numéro SIRET de votre association
- L'attestation d'assurance 2023-2024 de votre association
- Le compte rendu de l'assemblée générale 2023 (bilan financier et d'activités)
- La composition et les coordonnées des membres principaux du bureau (président, vice-président, secrétaire, trésorier)
- Le contrat d'engagement républicain

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations et tous nos remerciements pour toute l'implication que vous engagez pour les activités de notre ville.

Johan GALLET,
1er adjoint délégué aux associations

Cédric PIERRU,
Conseiller délégué au sport

